

Livret de l'étudiant  
DFGSM2- DFGSM3  
(L2-L3)

Unités d'Enseignement complémentaire

Année 2022-2023

Département de Pédagogie  
Département de Sciences Humaines en Médecine  
Département Recherche  
Scolarité de Médecine

**Au cours des années de votre cycle bio-sémiologique (DFGSM2-L2/DFGSM3- L3), vous devrez impérativement valider 4 unités d'enseignement complémentaire.**

Pour arriver à cet objectif obligatoire, vous avez le choix entre :

- ☞ Des Enseignements Complémentaires (tutorat, vie associative...)
- ☞ Des Unités d'Enseignement d'Ouverture (U.E.O) dans le cadre du SUAPS, du SUMPPS, des UEL
- ☞ Des Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)
- ☞ Des Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)

Chaque UE, enseignement complémentaire, UEO ou UEL équivaut à une unité d'enseignement complémentaire.

Il est nécessaire de valider 2 unités d'enseignement complémentaire en L2 et 2 en L3.

La non validation en fin de L2 des 2 unités d'enseignement complémentaire n'empêchera pas l'accès en L3 mais le défaut de validation de ces 4 unités d'enseignement complémentaire en fin de L3 empêchera la validation de la L3 et le passage en DFASM1. **Il est donc obligatoire de s'inscrire au minimum à une unité d'enseignement complémentaire par semestre.**

Les cours des enseignements complémentaires et des UE ont généralement lieu le jeudi après-midi et les séances du SUAPS ont des horaires variables en fonction de l'UE CERCIP choisie. **La présence à tous les cours est obligatoire et fait partie de la validation finale. En cas d'absence, un justificatif officiel devra obligatoirement être fourni à la scolarité dans un délai de 15 jours.**

Les étudiants ERASMUS sortants doivent obligatoirement avoir validé 2 unités d'enseignement complémentaire durant leur L2 et valider leur L3 pendant leur année ERASMUS. Ils sont sous la responsabilité de leur faculté d'accueil pour la validation de leur L3. Par contre, s'ils redoublent leur L3 à Tours, ils devront valider les 2 UE manquantes durant leur année de redoublement.

Pour les UERB et les UERSH, ainsi que les enseignements complémentaires, les inscriptions se feront à la scolarité de médecine avant chaque début de semestre (S3, S4, S5 et S6). **En cas de désistement vous devrez prévenir immédiatement la scolarité.** Pour les CERCIP du SUAPS, les inscriptions se feront directement sur le site internet du SUAPS (<http://suaps.univ-tours.fr>) à des périodes précises. Ces périodes seront diffusées sur le site internet du SUAPS.

Un panneau d'affichage EC, UERB, UERSH se situe dans le couloir entre le hall de la Faculté et le parking Vialle. Vous y trouverez les périodes d'inscriptions, les résultats et toutes les informations concernant ces enseignements. Les emplois du temps seront en ligne sur l'ENT.

**Les UE en Recherche Biomédicale doivent être réservées en priorité aux étudiants souhaitant valider une équivalence Master 1 dans le but de s'inscrire dans un parcours recherche.**

## **SOMMAIRE :**

- Enseignements Complémentaires p 4 – 9
- Diplôme de préparation à la Recherche Biomédicale p 10 – 23
- Diplôme de préparation à la Recherche en Sciences Humaines p 24– 47

# Enseignements Complémentaires

## *Organisés par l'UFR médecine*

Intitulés	Responsables	Inscription	Semestre	ECTS	Points parcours	Validation
<b>Tutorat 1<sup>er</sup> semestre</b>  <b>Tutorat 2<sup>nd</sup> semestre</b>  <b>P 5</b>	S. Morinière	Scolarité médecine <b>Limité : effectif fixé par bureau du tutorat &amp; commission L2/L3</b>	<b>1<sup>er</sup> et/ou 2<sup>ème</sup> semestre</b>	<b>4 / semestre</b>	<b>40</b>	Validation à la charge du bureau du Tutorat Santé de Tours.
<b>Gala de médecine</b>  <b>P 7</b>	D. Angoulvant	Scolarité médecine limité à 12 étudiants	<b>1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> semestre</b>	<b>4 / semestre</b>	<b>10 / semestre</b>	Validation à la charge du bureau de l'association « gala de médecine de Tours »
<b>Œuvre de promotion</b>  <b>P 7</b>	D. Dufour	Scolarité médecine limité à 12 étudiants	<b>1<sup>er</sup> et/ou 2<sup>ème</sup> semestre</b>	<b>4 / semestre</b>	<b>10 / semestre</b>	Validation par la commission L2-L3 en septembre
<b>Anglais : EuroMed L2</b>  <b>(Réservé aux L2)</b>  <b>P 6</b>	K. McCarthy	Scolarité médecine  <b>Limité à 25 étudiants /groupe</b>	<b>1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup></b>	<b>4</b>	<b>10</b>	Présence de l'étudiant Contrôle continu, assiduité et participation à l'oral Note/20
<b>Anglais : EuroMed L3</b>  <b>(Réservé aux étudiants inscrits en EuroMed au cours de la L2)</b>  <b>P 6</b>	K. McCarthy	Scolarité médecine  <b>Limité à 25 étudiants /groupe</b>	<b>1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup></b>	<b>4</b>	<b>10</b>	Présence de l'étudiant Contrôle continu, assiduité et participation à l'oral Note/20
<b>Vie Associative Etudiante</b>  <b>P 6-7</b>	D. Angoulvant	Scolarité médecine	<b>1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup></b>	<b>4 ou 8</b>	<b>Voir dans le descriptif de chaque association</b>	Validation pour : - les membres de l'ACT, - les étudiants investis toute l'année dans le Gala de médecine de Tours, - l'association des carabins section Clocheville-Ermitage, - les membres de l'association Med et sport, - les représentants élus au Conseil de Faculté, - les membres du Tutorat Santé de Tours - Les référents de matière au sein du Tutorat, - les étudiants investis toute l'année dans l'Œuvre de promo, - la Fanfare - l'équipe en charge du FMS
<b>UEL Lecture ECG</b>  <b>P 8</b>	N.Clémenty/ D.Babuty	Scolarité médecine <b>Limité à 30 étudiants</b>	<b>2<sup>ème</sup> Lettre motivation</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	Validation du e-learning chaque semaine pour pouvoir assister aux TP Présentiel + examen écrit 1h

## Descriptif des enseignements :

- ❖ **Tutorat** : Enseignement complémentaire coordonné par le bureau du Tutorat Santé de Tours. Responsable universitaire : Sylvain MORINIERE (Département de Pédagogie – Faculté de Médecine de Tours).

**1<sup>er</sup> et/ou 2<sup>ème</sup> semestre.**

**Nombre d'étudiants** : à définir par le bureau du tutorat et la commission pédagogique DFGSM2-L2/ DFGSM3- L3

**Méthode d'évaluation pour l'année 2021-2022** : les tuteurs seront recrutés sur « lettre de présentation » (description des motivations et des intérêts pour le tutorat) puis entretien personnalisé avec le référent de la matière et un membre du bureau. Ils seront évalués en fin de semestre et recevront un bilan de leur travail de tuteur pour qu'ils puissent tirer des bénéfices pédagogiques de cette UE.

**Cette évaluation sera faite :**

- Par les étudiants de PACES/PASS lors d'une correction en salle
- Par le référent de la matière tout au long du semestre
- Par le bureau du tutorat lors d'une correction en salle

Tous les détails et informations complémentaires sur la validation sont disponibles auprès des membres du bureau du tutorat

**Nombre ECTS** : 4 ECTS / semestre pour les tuteurs – 8 ECTS pour les membres du bureau

**Nombres points de Parcours** : 40 points

### ❖ **Anglais Option : EuroMed L2** :

**Inscription préalable au test de positionnement du 6 au 8 septembre 2021 auprès de la scolarité ([uerb.uersh.med@univ-tours.fr](mailto:uerb.uersh.med@univ-tours.fr))**

**Attention engagement sur les 2 années (Euromed L2 ET Euromed L3).**

**Tout désistement entre la L2 et la L3 invalidera l'UE.**

**Réservé aux étudiants de L2**

Enseignement assuré par K. Mc Carthy (Faculté de Médecine de Tours)

### **Organisation**

- 2 groupes de 25 étudiants, 1 à chaque semestre
- 20 heures en L2 avec une suite de 20 heures en L3 (Test TOEIC en fin de L3)
- Créneaux : Le mardi de 8h à 10h
- Inscriptions ouvertes à tous les étudiants en L2

-Test de positionnement et par la suite la priorité pour les inscriptions des étudiants ayant le niveau d'anglais le plus élevé (CECRL C2/C1/B2).

**Contenu** : Anglais général et médical

**Objectif** : Créer un groupe d'étudiants parlant couramment anglais

**Validation** : Elle prendra en compte l'assiduité, la participation à l'oral et le contrôle continu.

**Nombre d'ECTS** : 4 ECTS par an

**Nombre de point de Parcours** : 10

### ❖ Anglais Option : EuroMed L3 :

**Tout désistement entre la L2 et la L3 invalidera l'UE (et les ECTS)**

**Réservé uniquement aux étudiants inscrits en Anglais EuroMed durant leur année de L2**

Enseignement assuré par K. Mc Carthy (Faculté de Médecine de Tours)

**Organisation** :

- 2 groupes de 25 étudiants, 1 à chaque semestre
- 20 heures en L3 (*Test TOEIC en fin de L3*)
- Créneaux : Le Lundi de 15h30 à 17h30+ 2 vendredis de 15h30 à 17h30

**Contenu** :

- Anglais médical
- Préparation pour le TOEIC

**Objectif** : Créer un groupe d'étudiants parlant couramment anglais

**Validation** : Prise en compte de l'assiduité, la participation à l'oral et le contrôle continu.

**Nombre d'ECTS** : 4 ECTS par an

**Nombre de point de Parcours** : 10

Un stage de recherche à Birmingham est proposé en fin de 3ème année.

**Nombre de point de Parcours** : 20 points pour le stage. 40 points si le stage valide une équivalence de Master 1

*Pour information, une offre de stage clinique dans une faculté de médecine /CHU à Birmingham en Grande-Bretagne sera proposée au cours de vos années de DFASM. Ces offres seront réservées en priorité aux étudiants ayant validé leurs 2 années d'EuroMed.*

❖ **Gala de médecine de Tours** : Enseignement complémentaire coordonné par l'association « Gala de médecine de Tours » (inscription et validation).  
Responsable universitaire : D. ANGOULVANT

**1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> semestre**

**Effectif** : membres officiels du bureau de l'association = 12 étudiants **maximum**.

Les étudiants de L2 et L3 engagés dans l'organisation du gala de médecine de Tours pourront, s'ils le désirent, valider un EC appelé « Gala de médecine de Tours ». Si leur investissement concerne toute l'année jusqu'au déroulement du Gala au mois de juin, ils pourront en plus valider l'EC « vie associative étudiante ».

**Nombre d'ECTS** : 4 ECTS / semestre

**Nombre points de Parcours** : 10 points / semestre

❖ **Œuvre de promotion** : Enseignement complémentaire coordonné par la Commission L2-L3 (inscription et validation), Responsable universitaire : D. DUFOUR

**1<sup>er</sup> et/ou 2<sup>ème</sup> semestre**

**Effectif** : 12 étudiants maximum ayant un esprit créatif et/ou artistique (dessin, photographie, informatique ...). Si tel est le cas, précisez vos compétences lors de l'inscription.

**Inscription** : Date limite d'inscription des étudiants de L2, **jusqu'à la rentrée solennelle** auprès de la scolarité et de Mme DUFOUR ([uerb.uersh.med@univ-tours.fr](mailto:uerb.uersh.med@univ-tours.fr) / [diane.dufour@univ-tours.fr](mailto:diane.dufour@univ-tours.fr))

**Objectif** : Réflexion collégiale pour choisir le nom de promotion, en accord avec une personnalité ayant marqué l'histoire de la Médecine. Ce nom de promotion sera dévoilé à l'ensemble de la communauté, le jour de la rentrée solennelle le 1<sup>er</sup> vendredi d'octobre lors de l'accueil de la promotion L2 Médecine. Durant l'année, la confection d'une œuvre originale et pérenne sera réalisée par les étudiants, en partenariat avec le Studio Image Design Communication (SID'Com).

**Validation** : Elle sera prise en compte après la réalisation de l'œuvre finale, qui sera par la suite, affichée dans le hall de la faculté de Médecine de Tours.

Les étudiants de L2 engagés dans la réalisation de l'œuvre de promotion pourront, s'ils le désirent, valider un EC appelé « œuvre de promotion ». Si leur investissement concerne toute l'année universitaire, ils pourront en plus valider l'EC « vie associative étudiante » (**sous réserve de validation en Commission L2-L3 et Conseil de Faculté**).

**Nombre d'ECTS** : 4 ECTS / semestre

**Nombre points de Parcours** : 10 points / semestre

**1<sup>er</sup> et/ou 2<sup>ème</sup> semestre**

Cet enseignement est offert :

- Aux étudiants de l'ACT officiellement déclarés en Préfecture (association des carabins de Tours), **4 ECTS / 40 points de parcours**
- Aux étudiants investis pendant toute l'année universitaire dans l'organisation du «Gala de médecine de Tours» (validations proposées à la fin de l'année par l'association « Gala de médecine de Tours » : max = 12 étudiants).
- Aux étudiants membres officiels de l'Association des Carabins, section *Clocheville - Ermitage*, **4 ECTS / 20 points de parcours**
- Aux étudiants membres officiels de l'Association *Med et Sport* (président, trésorier, secrétaire) (12/14 étudiants) **4 ECTS / 40 points de parcours**
- Aux représentants élus au Conseil de Faculté, **12 ECTS/mandat / 40 points de parcours**
- Aux étudiants membres du *bureau du Tutorat Santé* de Tours officiellement déclarés en Préfecture (6 étudiants) (8 ECTS/an),
- Aux étudiants nommés par le bureau du Tutorat «*référents d'une Unité d'Enseignement de PASS*» dont la tâche est de gérer une équipe de tuteurs au sein du Tutorat (L3). Les référents sont évalués par le bureau et les tuteurs (4 ECTS/semestre)
- Aux étudiants investis pendant toute l'année universitaire dans la réalisation de *l'œuvre de promotion* (validations effectuées à la fin de l'année par la commission L2-L3, max = 8 étudiants) (**sous réserve de validation en Commission L2-L3 et Conseil de Faculté**).
- *La Fanfare* (5 étudiants) **4 ECTS / 40 points de parcours**
- Aux étudiants organisateurs du *Forum des Métiers de la santé* (validation en fin d'année universitaire pour 6 chargés de mission : 2 responsables en contenu, 2 responsables logistiques et 2 responsables communication). Ce projet permet de pouvoir répondre aux questions des étudiants de PASS concernant leur orientation et/ou leur réorientation. Cette équipe est constituée au début du 1er semestre et travaille sur le projet jusqu'au jour du FMS. **4 ECTS / 10 points de parcours**
- Aux étudiants organisateurs du *Forum d'Orientation des Externes* (validation en fin d'année universitaire pour 10 chargés de mission : 4 responsables du village des spécialités, 1 responsable recherche, 1 responsable conférence, 2 responsables logistiques, et 2 responsables communication). Ce projet permet principalement pendant une journée, la rencontre entre des professionnels de santé de nombreuses spécialités aux exercices variés (libéral, hospitalier, hospitalo-universitaire) et les étudiants en médecine. Cette équipe est constituée au début du 1er semestre et travaille sur le projet jusqu'au jour du FOE." **4 ECTS / 10 points de parcours.**

**ATTENTION : Vous ne pouvez valider qu'un seul EC Vie associative étudiante au cours de vos L2-L3.**



**2<sup>ème</sup> semestre**

**Enseignement proposé des L2 jusqu'aux DFASM3.**

**Sélection** : 30 étudiants seront sélectionnés à partir d'une lettre de motivation avec classement PACES/PASS, préciser si redoublant avec année correspondante, préciser si cardiologie validée (L2/MM1), préciser si major de la promotion.

La partie e-learning devra être validée au fur et à mesure d'une semaine sur l'autre. C'est cette seule validation qui permettra l'accès aux TP de la semaine suivante. En cas de non validation de la partie e-learning, l'étudiant sera exclu de cette UEL et ne pourra pas prétendre à sa validation.

**Modalités de validation** : Présentiel et examen terminal écrit d'une heure (interprétation d'un ECG)

**Nombre d'ECTS** : 4

**Nombre de points de parcours** : 10 points

# Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale

## U.E.R.B, en vue du

### Diplôme Préparatoire à la Recherche Biomédicale

#### Qu'est qu'un DPRB ?

Il s'agit d'un diplôme mis en place en 2005 permettant aux étudiants en Médecine et en Pharmacie de poursuivre un cursus parallèle de sciences. Le DPRB donne une équivalence de 1<sup>ère</sup> année de Master permettant d'intégrer une 2<sup>ème</sup> année des différents Masters du domaine « Sciences, Technologies, Santé » (STS) enseignés à l'Université de Tours.

#### A quoi cela sert ?

Le DPRB sert à intégrer un cursus préparant à la recherche. Il permet de suivre en parallèle des études médicales la préparation d'un Master 2, qui pourra conduire au Doctorat d'Université et à l'Habilitation à Diriger les Recherches. Ce parcours est vivement conseillé pour intégrer un laboratoire de recherche et indispensable pour envisager une carrière hospitalo-universitaire (Maître de conférence, Professeur des universités).

#### Pour obtenir un DPRB, il est nécessaire de valider :

1. **Quatre UE en Recherche Biomédicale (UERB).** Ces UE de 20h chacune sont à choisir dans la liste ci-dessous. Elles donnent droit à la délivrance d'une attestation d'étude pour **16 crédits ECTS**.
- **Ou, Trois UERB et une UE en Recherche en Sciences Humaines (UERSH, voir les listes d'UE).** **A partir de la rentrée 2020, l'étudiant souhaitant s'inscrire dans ce parcours (3 UERB + 1 UERSH) doit se signaler par mail à la scolarité auprès de Mme Alexandra FONTAINE ([uerb.uersh.med@univ-tours.fr](mailto:uerb.uersh.med@univ-tours.fr))**

Une participation à l'Ecole de février de l'Inserm compte pour 2 UERB (8 ECTS).

2. **Un stage de recherche de 6 semaines à temps plein ou 12 semaines à mi-temps** en France ou à l'étranger (ou par mesure dérogatoire, seulement 1 mois à temps plein pour les étudiants internes pendant la période du stage) dans une équipe de recherche labellisée. Le stage validé par le laboratoire d'accueil donne **droit à une équivalence de 4 crédits ECTS. Une Convention de stage est obligatoire (voir scolarité).**

Les étudiants peuvent effectuer ce stage pendant leur DFASM1 à la place d'un stage clinique, exceptés pour les stages de Médecine Générale. **En informer la scolarité.**

**La validation des 4 UE et du stage aboutit à la délivrance d'un DPRB.** Le DPRB et la validation de la 4<sup>ème</sup> année du cursus de médecine (DFASM1) ou de pharmacie (ou dès la 3<sup>ème</sup> dans le cas des étudiants du cursus de l'Ecole de l'Inserm, ou équivalent) permet de postuler à une inscription en Master 2.

Nous attirons votre attention quant à d'éventuelles candidatures à des Master 2. Il vous appartient de vous renseigner sur le Master 2 que vous souhaiteriez suivre afin de choisir vos différentes UERB en conséquence pour la validation de votre équivalence M1.

# Liste des U.E. en Recherche Biomédicale

## Organisés par les UFR Médecine et Pharmacie

Les U.E.R.B. sont principalement dispensées le jeudi après-midi, seuls quelques modules ont lieu à une autre période.

Pour valider une UERB vous devez obtenir une note > à 10/20 et être présent à tous les cours de cette UERB.

La présence aux cours est obligatoire et vérifiée. Vous devrez être attentif à bien signer la feuille d'émargement à chaque cours. A chaque changement d'enseignant durant une même séance, vous devez signer une nouvelle feuille d'émargement. Une absence de signature équivaut à une absence injustifiée.

Les absences non justifiées et/ou injustifiées ne seront pas autorisées et feront l'objet de la non validation du module.

*Toute absence devra obligatoirement être justifiée auprès de la scolarité dans un délai de 15 jours. Attention : Les absences justifiées sont limitées à 2 ou 3 selon l'enseignement.*

### **ATTENTION**

Cette année les inscriptions auront lieu en dématérialisées sur la plateforme SPHYNX du **MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 7H00 AU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 12H00**

**Vous recevrez par mail le lien vous permettant d'avoir accès à cette plateforme et vous devrez remplir le formulaire d'inscription.**

**Il faudra déposer vos pièces jointes UNE par UNE avec les intitulés suivants :**

- **Lettre de motivation : « nom de l'UERB »-« votre nom et prénom »**  
Ex : Basesbiochimiques-DUPONT Martin
- **Curriculum Vitae : « nom de l'UERB »-« Votre nom et prénom »**  
Ex : Basesbiochimique-DUPONT Martin
- **Relevé de notes : « nom de l'UERB »-« Votre nom et prénom »**  
Ex : Basesbiochimique-DUPONT Martin

## 1er semestre

Intitulés et responsables	Inscription	Pièces à fournir	Effectif	ECTS	Points parcours	Modalités de validation
1/ Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes  <i>Charlotte VEYRAT-DUREBEX</i>	Scolarité (Bureau UERB)		40	4	10	Examen écrit Analyse d'article + questions sur les enseignements  Durée : 2h
2/ Biochimie métabolique et régulation  <i>Christian ANDRES Jean-François DUMAS</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>CV + lettre de motivation obligatoire</b> <b>Notes de biochimie 1<sup>ère</sup> année</b>	30	4	10	Examen écrit Analyse d'article Questions de synthèse Durée : 2 heures
3/ Biologie de la reproduction  <i>Fabrice GUERIF</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire</b>	30	4	10	Présence obligatoire Note présentation oral + Examen écrit (Analyse d'article Durée 2 heures)
4/ Circulation  <i>Dominique BABUTY Fabrice IVANES</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire</b> (Sélection à partir du classement PACES/PASS si plus de 30 candidats)	30	4	10	Présence obligatoire Présentation d'articles scientifiques au cours de l'enseignement + Examen final : analyse d'article Durée : 1 heure
5/ Médisciences <b>Nouveau</b>  <i>Nadia AGUILLON-HERNANDEZ Jean-Christophe MEUNIER Patrick VOURC'H Concetta PENNUTO</i>	Scolarité (Bureau UERB)		250	4	10	10 à 12 conférences sur l'année complète Présence obligatoire aux conférences (contrôlée par émargements) + Examen écrit : examen écrit (QROC) Durée : 2h
6/ Explorations fonctionnelles & technologies électrophysiologiques dans la pratique et la recherche biomédicale  <i>Fabrice IVANES</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Notes UE3 2<sup>ème</sup> semestre + lettre de motivation obligatoire</b>	30	4	10	Examen écrit Analyse d'articles Question de synthèse Durée : 1,5 heure
7/ Immunologie  <i>Christophe BARON Laurie LAJOIE</i>	Scolarité (Bureau UERB)		30	4	10	Examen écrit et/ou présentation orale d'article Durée 2 heures Présence contrôlée

8/ Initiation à la biostatistique avec le logiciel R – Biostat1  <i>Agnès CAILLE</i> <i>Emilie VIERRON</i>	Scolarité (Bureau UERB)		20	4	10	Contrôle continu (30%) + Examen écrit (70%) Durée 2 heures
9/ Pharmacologie  <i>Gilles PAINAUD</i> <i>Véronique MAUPOIL-DAVID</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire</b>	30	4	10	Examen écrit Analyses d'article et questions rédactionnelles Durée : 2 heures

## 2ème semestre

Intitulés et responsables	Inscription	Pièces à fournir	Nombre d'étudiant	ECTS	Points parcours	Modalités de validation
10/ Anatomie pratique des membres et de la tête et Anatomie pratique du tronc (2 UERB)  <i>Christophe DESTRIEUX</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Date Test de sélection : 31/08/2022</b>	28  L3 uniquement	8	20	-Présence obligatoire - 50% : note au test de sélection - 50% : qualité des exposés oraux
11/ Biochimie métabolique et régulation <i>Christian ANDRES</i> <i>Jean-François DUMAS</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>CV + lettre de motivation obligatoire</b> <b>Notes de biochimie PACES/PASS</b>	30	4	10	Examen écrit Analyse d'article Questions de synthèse Durée : 2 heures
12/ Biologie cellulaire et moléculaire  <i>Christophe HOURIOUX</i> <i>Marc CLASTRE</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>CV + UERB déjà validé</b>	24	4	10	Analyse d'article + degré d'assiduité aux enseignements
13/ Biologie de reproduction <b>Nouveau</b> <i>Fabrice GUERIF</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire</b>	30	4	10	Présence obligatoire Note présentation oral + Examen écrit (Analyse d'article Durée 2 heures)
14/ Biostatistique avancée avec le logiciel R – Biostat2 <i>Agnès CAILLE</i> <i>Emilie VIERRON</i>	Scolarité (Bureau UERB)		20	4	10	Contrôle continu (30%) + Examen écrit (70%) Durée : 2 heures
15/ Différenciation cellulaire et oncogénèse <i>Claude LINASSIER</i> <i>Gilles THIBAUT</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire</b>	30	4	10	Contrôle continu (25%) + Examen écrit (75%) Durée : 2 heures
16/ Explorations fonctionnelles & technologies électrophysiologiques dans la pratique et la recherche biomédicale  <i>Fabrice IVANES</i>	Scolarité (Bureau UERB)	Lettre de motivation obligatoire Note UE3 2 <sup>ème</sup> semestre	30	4	10	Examen écrit : 15 QCM + Analyse d'article Durée : 1,5 heure
17/ Fondamentaux mathématiques et physiques pour l'exploration du vivant <i>Frédéric PATAT</i> <i>Clovis TAUBER</i>	Scolarité (Bureau UERB)		50	4	10	Présence contrôlée Examen : QR + QCM Durée : 1,5 heure

18/ Génétique  <i>Annick TOUTAIN</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire + CV</b>	20  L3 uniquement	4	10	Examen écrit Durée : 2 heures
19 / Médisciences  <b>Nouveau</b>  <i>Nadia AGUILLON- HERNANDEZ Jean-Christophe MEUNIER Patrick VOURC'H Concetta PENNUTO</i>	Scolarité (Bureau UERB)		250	4	10	10 à 12 conférences sur l'année complète Présence obligatoire aux conférences (contrôlée par émargements) + Examen écrit : examen écrit (QROC) Durée : 2h
20/ Microbiologie Médicale et Moléculaire          <i>Catherine GAUDY- GRAFFIN Philippe LANOTTE</i>	Scolarité (Bureau UERB)	<b>Lettre de motivation obligatoire + CV (préciser les UERB déjà acquis ou en cours)</b>	40	4	10	Présence obligatoire aux conférences Contrôlée par émargements et appel (30%) + Examen écrit : analyse d'un article en anglais (70%) Durée : 2 heures

## **Descriptifs des enseignements :**

### **1/ Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes** (Responsable : Charlotte VEYRAT-DUREBEX) :

Les objectifs de cet enseignement sont de donner aux étudiants les bases biochimiques permettant de comprendre l'individualité du patient et de sa tumeur, qui sont les éléments sur lesquels se basent les traitements actuels en oncologie et oncohématologie.

L'enseignement couvrira les notions suivantes :

- Génétique somatique et dérégulation du cycle cellulaire
- Biomarqueurs : utilité pour le développement des nouvelles thérapies
- Médicaments du cancer : chimiothérapie et thérapeutiques ciblées
- Méthodes d'étude du génome (constitutionnel et tumoral)
- Tests moléculaires et marqueurs participant à la stratégie de traitement et à l'accès aux thérapies ciblées
- Tests pharmacogénétiques pour l'évaluation de la réponse aux agents de chimiothérapie

L'enseignement sera dispensé pour partie sous forme de cours et pour partie sous forme d'analyse de situations cliniques ou de commentaires d'articles scientifiques pour lesquels les étudiants travailleront en sous-groupes.

**Evaluation** : Examen final d'analyse d'article et question de cours 2h

### **2/ Biochimie métabolique et régulation** : (Responsables : Christian ANDRES, Jean-François DUMAS

Insuline : transduction du signal

Les neuromédiateurs sérotonine et catécholamines dans les pathologies neurologiques

Les transporteurs du glucose

Lipides, signalisation cellulaire, cancer

Lipides et hépatite C

Protéines : Ubiquitylation, mécanismes et pathologie

Métabolisme mitochondrial dans les situations d'agression

Pathologies par accumulation de protéines : les maladies neurodégénératives

Hormones du tissu adipeux et régulation du métabolisme du glucose

Pathologies associées à des déficits de la beta-oxydation des acides gras à chaîne longue

Biochimie de la synapse : plasticité et mémoire

**Les absences justifiées sont limitées à 3. En cas d'absences justifiées supérieures à 3, les cours devront être rattrapés au semestre suivant.**



### 3/ Biologie de la reproduction (Responsable : Fabrice GUERIF) :

- ☞ Introduction aux techniques d'Assistance Médicale à la Procréation Partie 1+ Perturbateurs endocriniens (présentation du thème / organisation des binômes et des sujets) + analyse d'article
- ☞ Introduction aux techniques d'Assistance Médicale à la Procréation Partie 2+ Perturbateurs endocriniens (présentation orale de 3 binômes) + analyse d'article
- ☞ Techniques usuelles d'évaluation du potentiel de développement embryonnaire Perturbateurs endocriniens (présentation orale de 4 binômes) + analyse d'article
- ☞ Techniques futures d'évaluation du potentiel de développement embryonnaire Perturbateurs endocriniens (présentation orale de 4 binômes) + analyse d'article
- ☞ Congélation des gamètes et embryons / Préservation de la fertilité Perturbateurs endocriniens (présentation orale de 4 binômes) + analyse d'article

**Les absences justifiées sont limitées à 1**

### 4/ Circulation (Responsables : Dominique BABUTY, Fabrice IVANES) :

Ischémie reperfusion - rôle de l'inflammation.

Métabolisme cardiaque et mitochondrie

Electrophysiologie cardiaque cellulaire

Exploration hémodynamique dans le domaine expérimental cardiovasculaire

Microparticule et fonction endothéliale.

Métanalyse en clinique

L'enseignement sera dispensé pour moitié en enseignement magistral et moitié sous forme d'analyse et commentaire d'articles scientifiques.

### 5/ Médisciences (Responsables : Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Patrick VOURC'H ; C. PENNUTO) : **NOUVEAU**

Cette unité d'enseignement intitulée « Médisciences » s'articule autour de cycle de conférences ayant pour objectif de présenter de façon didactique les programmes scientifiques des groupes de recherche locaux **principalement en santé et en sciences humaines et sociales**, susceptibles d'accueillir des stagiaires.

Cette UE sera constituée de 10 séminaires par semestre, soit 20 séminaires par année (dont 10 sur le thème des sciences de la santé et 10 sur le thème des sciences humaines), à raison d'un ou deux séminaires par semaine, présentés par des membres des unités mixtes de recherche ou équipes d'accueil bio-médicales de Tours. Chaque séminaire (présenté en français ou en anglais; au choix de l'intervenant) aura une durée de 45mn à 1h, suivi par 15 à 20mn de questions.

Cette UE permettra aux étudiants, mais aussi à tous ceux qui voudront participer en auditeur libre, d'avoir une vue globale des recherches effectuées dans la région. Ces conférences s'étaleront sur les 2 semestres mais la validation de l'UE se fera sur un semestre uniquement avec un examen en fin de semestre. Ainsi les contenus entre le semestre 1 et 2 ne sera pas équivalent.

Nous rappelons aux étudiants qui souhaitent la suivre que pour valider cette UERB il est indispensable de : 1) Valider sa présence à toutes les conférences d'un semestre, attestée par une signature **obligatoire** sur la feuille de présence à la fin de chaque séminaire. Toute absence devra obligatoirement être justifiée à l'aide d'un document officiel, et 2) Obtenir la moyenne à l'examen final (questions à réponses courtes, *QROC*). Si ces deux obligations ne sont pas remplies, la validation ne sera pas accordée en première session, et vous ne serez pas autorisés à vous présenter en deuxième session.

Nous rappelons également que les questions pourront porter sur l'ensemble des séminaires d'un semestre, vous devrez donc vous procurer les informations concernant les séminaires que vous manquerez.

Nous rappelons également que les questions pourront porter sur l'ensemble des séminaires, vous devrez donc vous procurer les informations concernant les séminaires que vous manquerez.

## 6/ Explorations fonctionnelles et technologies électrophysiologiques en recherche biomédicale (Responsable : Fabrice IVANES) :

**Les cours de cette UERB sont dispensés en anglais. L'examen comporte 15 QCM et une analyse d'article en anglais. Une visite des différentes unités d'explorations fonctionnelles sera organisée.**

Potentiels évoqués – Stimulation magnétique transcrânienne : principes et applications  
Imagerie fonctionnelle électro-physiologique et autisme  
Technique du « Suivi du regard » : application à l'autisme  
Imagerie fonctionnelle électro-physiologique et troubles du langage  
Electrophysiologie de l'audition : applications diagnostiques et thérapeutiques  
Explorations neurophysiologiques des troubles émotionnels  
Exploration non invasive de la déglutition : apport du signal acoustique et de l'échographie  
Exploration fonctionnelle de la force musculaire diaphragmatique  
Mesures d'espace mort, capnographie  
Explorations fonctionnelles cardiovasculaires chez le sportif  
Métabolomique, principe et applications dans la recherche et la clinique  
Canaux potassiques et hypertension artérielle pulmonaire

## 7/ Immunologie (Responsables : Christophe BARON, Laurie LAJOIE) :

Les thématiques abordées seront :

- Anticorps monoclonaux thérapeutiques et leurs cibles moléculaires, immunothérapie, ingénierie (en relation avec le laboratoire d'excellence MAbImprove : <http://mabimprove.univ-tours.fr> )
- Les cellules effectrices de l'immunité
- Les techniques d'immunointervention
- Immunologie de la transplantation d'organe

**En cas d'échec à cette UERB, le jury pourra éventuellement la valider comme UEL. L'étude des dossiers se fera sur demande de l'étudiant et uniquement pour ceux qui auront suivi tous les cours (feuilles d'émargement signées à l'appui) et qui seront présentés aux deux sessions d'examens.**

## 8/ Initiation à la biostatistique avec le logiciel R – Biostat1 (Responsables : Agnès CAILLE et Emilie VIERRON) :

L'objectif de l'UERB est d'apprendre à manipuler un logiciel d'analyse statistique de données. Cette UERB se déroule majoritairement en distanciel. Elle nécessite que l'étudiant ait un ordinateur portable et qu'il puisse l'apporter aux séances en présentiel.

Elle se compose de rappels théoriques de biostatistique et de travaux pratiques d'application des outils statistiques avec le logiciel R.

### **Notions abordées :**

Base de données, variables, type de variables

Présentation du logiciel R

Gestion de base de données : création de nouvelles variables, modification du format des variables

Statistiques descriptives

Représentations graphiques : histogramme, boxplot, diagramme en bâtons

Intervalle de confiance à 95%

### **9/ Pharmacologie (Responsables : Gilles PAINTAUD, Véronique MAUPOIL-DAVID) :**

10 h de cours par les enseignants de Pharmacie et 10 h de cours par les enseignants de Médecine :

- Techniques de binding
- Modèles animaux en pharmacologie
- Signalisation adrénergique et cycle du calcium dans les cardiomyocytes
- Rôle de l'inflammation dans la réactivité vasculaire : exemple de la polyarthrite rhumatoïde
- Modélisation pharmacocinétique
- Développement clinique des anticorps thérapeutiques
- Rapport bénéfices/risques des médicaments : application aux anticorps thérapeutiques
- Suivi thérapeutique pharmacologique : application aux anticorps thérapeutiques

### **10/ Anatomie pratique des membres et de la tête et Anatomie pratique du tronc**

(Responsable : Christophe DESTRIEUX) :

**Objectif :** Donner aux étudiants les bases théoriques indispensables à la recherche anatomique (Réglementation, techniques de préparation des pièces et des corps, techniques de dissection). Elle intervient alors que les étudiants de L2 et L3 n'ont plus de séances de dissection dans leur formation.

**Sélection des étudiants :** 28 étudiants seront sélectionnés. Ils devront se préinscrire auprès du service de la scolarité de la faculté de Médecine ([uerb.uersh.med@univ-tours.fr](mailto:uerb.uersh.med@univ-tours.fr)) jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les étudiants préinscrits seront sélectionnés par un test sur QCM organisé 31 août 2022. Le test portera sur les programmes d'anatomie de PACES/PASS (UE5 – MMO – module 5) et de L2. Les étudiants seront sélectionnés selon leur rang de classement : en priorité décroissante parmi les étudiants de L3. En cas d'égalité dans les résultats au test, un tirage au sort sera effectué.

**Durée :** 15 demi-journées (3 heures) au second semestre, après les examens de mai. Cette formation d'une durée totale de 45 heures (théorie et pratique) validera deux UERB : « Anatomie pratique des membres et de la tête » et « Anatomie pratique du tronc ».

**Encadrement :** par des moniteurs et les enseignants d'Anatomie.

**Contenu de l'enseignement :** Il comportera des dissections et des exposés théoriques sur les régions anatomiques disséquées.

Les étudiants seront répartis en 7 groupes de 4 et disséqueront des corps selon un programme établi.

Lors de chaque séance de 3h, un exposé de 20 mn sera présenté par un groupe de 4 étudiants et corrigé par un groupe différent de 4 étudiants. Les deux groupes seront évalués sur la qualité des présentations et des corrections.

#### La validation tiendra compte :

- Pour moitié : de la note obtenue au test de sélection
- Pour moitié : de la qualité des exposés oraux et de la correction de ces exposés par les autres groupes, des présentations de dissection, des commentaires des pièces anatomiques
- De la présence : deux absences justifiées sur 15 seront tolérées, au-delà l'enseignement ne sera pas validé. Aucune absence injustifiée ne sera tolérée.

Pour les étudiants n'ayant pas validé la première session, une session de rattrapage sera organisée. L'étudiant devra disséquer une région anatomique en 3 h et présenter sa dissection aux enseignants. La validation tiendra compte de la qualité de la dissection, de celle de la présentation et des réponses aux questions des enseignants.

**11/ Biochimie métabolique et régulation** (Responsables : Christian ANDRES, Jean-François DUMAS) :

*Voir descriptif de l'enseignement n°2 page 15*

**12/ Biologie cellulaire et moléculaire** (Responsables : Christophe HOURIOUX, Marc CLASTRE) :

2 séances de cours magistraux :

- Introduction à la biologie moléculaire appliquée au diagnostic.
- Cultures cellulaires animales (principes, immortalisation de cellules, lignées cellulaires, clonage et tri cellulaire, hybrides, co-cultures, transfection). Microscopie confocale et électronique.

4 séances de TP :

- 2 séances de TP liées à la réalisation d'analyses en biologie moléculaire
- 2 séances de TP de biologie cellulaire : Culture de cellules, immunofluorescence et découverte des techniques de microscopie.

Epreuve (une après-midi pour tous les étudiants) : présentation d'analyse d'articles + degré d'assiduité aux enseignements.

## 13 / Biologie de la reproduction

Voir descriptif de l'enseignement n°3 page 16

## 14/ Biostatistique avancée avec le logiciel R – Biostat 2 (Responsables -Agnès CAILLE, Emilie VIERRON) :

L'objectif de l'UERB est d'approfondir la maîtrise du logiciel d'analyse statistique R. Cette UERB se déroule majoritairement en distanciel. Elle nécessite que l'étudiant ait un ordinateur portable et qu'il puisse l'apporter aux séances en présentiel. Elle se compose de rappels théoriques de biostatistique et de travaux pratiques d'application des outils statistiques avec le logiciel R Il est recommandé d'avoir validé l'UE Biostat1 pour suivre l'UE Biostat2.

### Notions abordées :

Base de données, variables, type de variables  
Présentation du logiciel R  
Théorie des tests statistiques  
Comparaison de proportions  
Comparaison de moyennes  
Tests non paramétriques  
Corrélation – Régression linéaire simple et multiple

## 15/ Différenciation cellulaire et oncogène (Responsables : Claude LINASSIER, Gilles THIBAUT) :

Les cellules souches embryonnaires : totipotence  
Différenciation tissulaire et cellulaire : le modèle du développement embryonnaire  
Le système hématopoïétique : un modèle de différenciation cellulaire  
Les méthodes d'exploration des cellules souches hématopoïétiques  
La régulation de l'hématopoïèse : facteurs solubles et cellulaires, notion de niche  
Les cellules souches mésenchymateuses : différentes voies de différenciation, plasticité cellulaire, rôle dans l'hématopoïèse  
Oncogènes et anti-oncogènes  
Oncogènes et hémopathies : modèle des lymphomes  
Cellules souches cancéreuses  
Les mécanismes de l'invasion tumorale et du processus métastatique  
Angiogenèse et cancer  
Hormones et cancer  
Immunité et cancer

## 16/ Explorations fonctionnelles et technologies électrophysiologiques dans la pratique et la recherche biomédicale (Responsable : Fabrice IVANES)

Voir descriptif de l'enseignement n°6 page 17

## **17/ Fondamentaux mathématiques et physiques pour l'exploration du vivant**

(Responsables : Frédéric PATAT, Clovis TAUBER) :

Qu'est-ce qu'une image ?

Initiation au traitement des images

Transformée de Fourier et application au traitement d'image

Physique des rayonnements, utilisation des isotopes radioactifs

Traceurs et analyse compartimentale

Principe de l'IRM et la reconstruction tomographique

***En cas d'échec à cette UERB, le jury pourra éventuellement la valider comme UEL. L'étude des dossiers se fera sur demande de l'étudiant et uniquement pour ceux qui auront suivi tous les cours (feuilles d'émargement signées à l'appui) et qui seront présentés aux deux sessions d'examens.***

## **18/ Génétique** (Responsable : Annick TOUTAIN) :

**Thématiques abordées :**

- Bases de données utiles en Génétique
- Analyses de liaison et cartographie par homozygotie ; études d'association
- Apport de la CGH-array pour l'identification des gènes de maladie
- Séquençage à haut débit
- Méthodes de validation de la pathogénicité d'une mutation
- Modèles cellulaires neuronaux et validations fonctionnelles de mutations
- Edition du génome et modèles animaux
- Epigénétique et épivariations
- Structure 3D du génome et implications physiopathologiques
- Pathologies et ARN
- 

**Modalités de contrôle des connaissances :** Examen écrit de 2h.

## **19/ MédiSciences** (Responsables : Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Patrick VOURC'H ; C. PENNUTO) :

Voir descriptif de l'enseignement n°5 page 17

## **20/ Microbiologie Médicale et Moléculaire** (Responsables : Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE) :

**Objectifs :**

- Comprendre les notions évolutives du monde viral et bactérien à lumière des méthodes moléculaires (Franchissement des barrières d'espèce,...)
- Comprendre la virulence des virus et des bactéries ainsi que la résistance aux anti-infectieux
- Initiation à la compréhension des articles scientifiques en infectiologie

**Etudiants concernés :** Premier cycle : L2, L3 / Second cycle : MM1, MM2

**Volume horaire** : environ 20 heures

**Programme des conférences :**

Présentation et préparation aux analyses d'articles

Les bactéries multirésistantes

Les ARN régulateurs chez les procaryotes

Les systèmes CRISPR/Cas, rôle et applications

Lysogénie et adaptation bactérienne

Etapes cellulaires précoces de l'infection virale

Résistance aux antiviraux

VIH évolution et compartimentation

VIH évolution et neutralisation

VIH, origine d'une épidémie

Epidémiologie et génétique du franchissement de la barrière d'espèce des virus

Concept "One health"

Tuberculose humaine et animale

**Modalités de sélection** : Lettre de motivation et CV en précisant les UERB déjà effectuées ou en cours et les spécialisations envisagées

**Nombre d'étudiants** : 40

**Lieu de l'UERB** : Faculté de Médecine

**Modalités de validation**

- Proposer un titre et un résumé structuré d'un article scientifique de microbiologie médicale

## Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines

### U.E.R.S.H.

Les Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (UERSH) proposent un parcours de formation universitaire en Sciences Humaines, spécialement conçu pour les étudiant.es en médecine. Les UERSH peuvent être choisies librement dans le cadre de l'obligation faite aux étudiant.es de valider 4 modules d'UE libres avant la fin de L3/DFGSM3 (16 ECTS). Le parcours est également ouvert aux étudiant.es de deuxième cycle (externes) et de troisième cycle (internes) souhaitant se former aux Sciences Humaines et/ou obtenir une équivalence de M1 (Diplôme de Préparation à la Recherche en Sciences Humaines : DPRSH) préparatoire à une inscription en M2 recherche.

#### **Parcours d'études UERSH - DPRSH - Master 2**

Dans le cadre de ses enseignements en Sciences Humaines, la Faculté de Médecine de l'université de Tours offre la possibilité de valider des modules d'UERSH de 20h chacun et d'obtenir une équivalence de M1 en Sciences Humaines (DPRSH).

L'étudiant.e peut choisir de valider un seul ou plusieurs modules d'une même UERSH parmi les disciplines proposées. Suivre un ou plusieurs modules des Unités d'Enseignement SH n'engage pas systématiquement l'étudiant.e dans un parcours et une équivalence de M1, mais permet de satisfaire aux obligations de validation d'UE complémentaires par l'obtention de 4 modules au sein des UERSH proposées soit 16 ECTS.

Si l'étudiant.e est intéressé.e par un parcours d'équivalence de M1 (DPRSH : Diplôme de Préparation à la Recherche en Sciences Humaines), il ou/elle choisit un directeur ou une directrice de M1 (des codirections sont possibles) et valide quatre modules d'enseignement : deux au minimum dans l'UERSH d'intérêt (et dans laquelle intervient son directeur), les deux autres à choisir dans l'offre des autres UERSH en accord avec la direction de son DPRSH (M1). Afin d'obtenir l'équivalence de M1, l'étudiant.e réalise en outre un stage de 6 semaines (210 heures, 4ECTS), rédige et soutient un mémoire de recherche.

**Dans le cadre de l'obtention d'un DPRSH, il est également possible de remplacer un des 4 modules en Sciences Humaines par un module (UE) de recherche biomédicale (voir liste dans la section précédente). Le Diplôme reste un DPRSH et comporte le stage et la rédaction du mémoire, avec soutenance.**

**A partir de la rentrée 2020, l'étudiant.e souhaitant s'inscrire dans ce parcours (3 UERSH + 1 UERB) doit se signaler par mail à la scolarité auprès de Mme Alexandra FONTAINE ([uerb.uersh.med@univ-tours.fr](mailto:uerb.uersh.med@univ-tours.fr))**



Les modules SH sont spécifiques à l'université de Tours. Après avoir obtenu une équivalence de Master 1 (DPRSH), on peut accéder à l'offre de Masters 2 SH proposés par l'université et la Faculté de Médecine selon le parcours choisi et les intérêts de recherche.

Dans le cadre d'une obtention d'une équivalence de Master 1 DPRSH, **la rédaction et la soutenance du mémoire doit se faire au plus tard dans l'année après le stage.** En accord avec le directeur de recherche, le Master 2 Recherche en Sciences Humaines peut être réalisé en 2 ans.

En complément des enseignements, les étudiants peuvent également suivre les conférences SHS organisées à la Faculté de Médecine et participer aux Portes Ouvertes SH.

### **Informations pratiques**

Tous les modules SH sont validés sur la base de la présence en cours et d'une évaluation dont les modalités diffèrent selon les disciplines.

Pour plus de renseignements, contacter la scolarité auprès de Mme Alexandra FONTAINE ([uerb.uersh.med@univ-tours.fr](mailto:uerb.uersh.med@univ-tours.fr)) et/ou Concetta Pennuto ([concetta.pennuto@univ-tours.fr](mailto:concetta.pennuto@univ-tours.fr)).

Informations complémentaires sur le site de la Faculté de Médecine, volet *Formations* : <http://med.univ-tours.fr/formations/diplome-de-preparation-a-la-recherche-en-sciences-humaines-573523.kjsp?RH=1260176026666&RF=1490949749973>

Des informations complémentaires concernant la rédaction du mémoire seront disponibles à la rentrée 2020 sur l'espace CELENE-DPRSH (ENT).

Un Tutorat, géré et réalisé par des étudiant.e.s SH, a été créé afin d'accompagner les étudiant.e.s souhaitant suivre un parcours en sciences humaines.

Vous pouvez retrouver le tutorat sur le réseau Facebook en recherchant « Génération SHS-Med ». Contacter *Génération med-shs* : [generationmedshs@gmail.com](mailto:generationmedshs@gmail.com)

### **PROCEDURE D'INSCRIPTION 1<sup>er</sup> SEMESTRE**

**DU MARDI 6 SEPTEMBRE 200 7H00 AU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 12H00**

**Vous devez vous connecter sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT).**

**Dans l'onglet « Scolarité » - « Inscriptions pédagogiques en ligne » et choisir « DPRSH=>l'UERSH désirée=>choisir le module 1 ou 3 » Attention à bien cocher le module désiré, l'inscription à l'UERSH seule ne suffit pas.**

**Ex : DPRSH => Ethique médicale=> Ethique module 2**

# Diplôme de Préparation à la Recherche en Sciences Humaines (DPRSH)

et

## Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines

2021-2022

**Psychologie en santé (resp. R. Courtois)**  
**Éthique médicale (resp. B. Birmelé)**  
**Philosophie de la médecine (resp. A. Nicoglou)**  
**Histoire de la médecine et de la santé (resp. C. Pennuto)**  
**Humanités en médecine (resp. C. Pennuto)**  
**Santé publique et promotion de la santé (resp. É. Rusch/L. Guillon)**  
**Santé et Droit (resp. J. BOURDOISEAU) - *Nouveau***

Les cours ont lieu le jeudi après-midi entre 13h et 20h. Sont **indiqués le semestre 1 (S1) et le semestre 2 (S2)**. Les étudiant.es peuvent choisir les modules indépendamment de leur année d'inscription. Les cours sont ouverts aux externes et aux internes.

Pour le semestre 1, choisir les enseignements parmi les modules 1 et 3.

Pour le semestre 2, choisir les enseignements parmi les modules 2 et 4.

A titre exceptionnel et sur un projet d'obtention d'une équivalence de Master 1 (DPRSH), un.e étudiant.e peut choisir de suivre et valider deux enseignements durant le même semestre, avec l'accord de la direction de mémoire. Une lettre de motivation est demandée et à présenter au directeur ou à la directrice de mémoire, à la coordinatrice des DPRSH (Concetta Pennuto) et à la scolarité (Alexandra FONTAINE).

### TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS 2021-2022

Psychologie en santé (Responsable : R. COURTOIS)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Psychologie cognitive et développementale	V. Pennequin	S1	Présence. Examen écrit.	30	29	4	10
2. Psychopathologie clinique et de la santé.	R. Courtois	S2	Présence. Contrôle continu.	30	30	4	10
3. Psychologie sociale et du travail	S. Chevalier	S1	Présence. Examen final écrit.	30	31	4	10
4. Psychologie gérontologique	N. Bailly	S2	Présence. Contrôle continu.	25	31	4	10

Ethique médicale (Responsable : B. BIRMELE)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Début de vie, fin de vie	B. Birmelé	S1	Présence. Lectures Examen écrit final	25	32	4	10
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale	B. Birmelé	S2	Présence. Lectures. Questionnaire.	30	33	4	10
3. Ethique et droit	B. Birmelé	S1	Présence. Contrôle continu.	30	33	4	10
4. L'éthique : un apprentissage entre pratique et concepts	D. Mallet	S2	Présence Rédaction d'un récit clinique commenté Contrôle continu	30	34	4	10
5. Les nouvelles technologies et la personne	B. Birmelé	S2	Présence. Contrôle continu.	30	35	4	10

Philosophie de la médecine (Responsable : A. NICOGLU)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Philosophie de l'expérimentation animale	A. Nicoglou	(S2)	Présence / Contrôle continu	20	36	4	10
2. Philosophie de la médecine	D. Olivier	(S2)		20	36	4	10
3. Philosophie de la psychiatrie	A. Nicoglou	(S1)		20	37	4	10
4. Philosophie de la génétique <b>Suspendu pour l'année 2022-2023</b>	A. Nicoglou	(S2)		15	37	4	10

Histoire de la médecine (Responsable : C. PENNUTO)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Histoire du corps, histoires de corps	C. Pennuto	S1	Présence. Examen écrit final.	15	38	4	10
2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen Age	F.-O. Touati	S2	Présence. Examen écrit final Travail sur document	25	38	4	10
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui	C. Pennuto	S1	Présence. Examen écrit final.	20	39	4	10
4. Les nouvelles technologies et la personne : quelles question ?	C. Pennuto	S2	Présence. Examen écrit final.	20	39	4	10

Humanité en médecine (Responsable : C. PENNUTO)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Les enjeux du récit en pédiatrie	C. Boulaire L. Gerbier	S1	Présence. Examen écrit final.	25	40	4	10
2. Raconter la maladie	C. Pennuto	S2	Présence. Examen écrit final.	20	40	4	10
3. Série et Santé - <b>Nouveau</b>	J. BONHOMET	S1	Présence. Examen écrit final.	25	41	4	10
4. Cinéma et santé - <b>Nouveau</b>	C. Pennuto	S2	Présence. Examen écrit final.	25	41	4	10

Santé publique et Promotion de la santé (Responsables : E. RUSCH, L. GUILLON)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Epidémiologie	L. Guillon	S1	Présence. Présentation orale.	20	43	4	10
2. Éducation pour la santé – Éducation thérapeutique	E. Rusch	S2	Présence. Présentation orale.	20	43	4	10
3. Politiques de santé	E. Rusch	S1	Présence. Présentation orale.	20	44	4	10
4. Évaluation médico-économique en recherche clinique	F. Monmousseau et A. Caille	S2	Présence. Évaluation écrite	20	44	4	10

Santé et droit (Responsable : J. BOURDOISEAU)							
Module	Enseignants responsables	Période	Modalités de validation	Effectif	Voir page	ECTS	Points parcours
1. Sécurité social et assurance malade	J. BOURDOISEAU	S1	Présence. Examen écrit final.	20	46	4	10
2. Droits et obligations des patients et des soignants	J. BOURDOISEAU	S2	Présence. Examen écrit final.	20	46	4	10
3. Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel	J. BOURDOISEAU	S1	Présence. Examen écrit final.	20	47	4	10
4. Santé, urbanisme et environnement	C. MANSON	S2	Présence. Examen écrit final.	20	47	4	10

## **Présentation des enseignements**

### **PSYCHOLOGIE EN SANTE**

Responsable : R. Courtois

#### **Module 1 : Psychologie cognitive et développementale.**

Jeudi S1. Responsable : V. Pennequin

Le cours se propose de présenter les différences intra et inter-individuelles dans le développement de l'enfant : la pensée de l'enfant est-elle identique à celle de l'adulte ? Quels processus changent au cours du développement ? Le développement cognitif est-il linéaire ? Quelles différences stratégiques expliquent les différences de performances ? Quel est l'influence du milieu sur le développement cognitif ? Quelles différences entre filles et garçons ?

1. Développement cognitif de l'enfant

**Responsable :** Valérie Pennequin, professeure en psychologie du développement et psychologie cognitive

**Modalités d'évaluation :** Présence. Examen écrit final. Travail écrit bonifiant.

**Nombre d'inscrits :** 30 étudiant.es maximum.

#### **Module 2. Psychopathologie clinique et de la santé.**

Jeudi S2. Responsable : Robert Courtois

1. Addictions comportementales: enjeux théoriques et cliniques (Servane Barrault)

2. Dimensions psychologiques de la douleur (Colette Aguerre)
3. Intérêts du modèle intégratif de psychologie de la santé dans la recherche sur les conduites addictives (Aurélien Ribadier)
4. Troubles psycho-traumatiques et dissociatifs: approche catégorielle et approche transdiagnostique (Alexis Vancappel)
5. Violences interpersonnelles (violences sexuelles et violences conjugales) (Robert Courtois)

L'objectif de ce module est de fournir des bases de connaissances et réflexions aux étudiants concernant la psychologie clinique et psychopathologie sur le plan théorique et pratique, mais aussi de son application à la recherche. Le module abordera plusieurs troubles des conduites (conduites violentes, conduites addictives, troubles des conduites alimentaires, conduites à risque...). Il abordera aussi les conséquences psychologiques des maladies somatiques chroniques, les dimensions psychologiques de la douleur et le rôle de la personnalité dans les comportements de santé.

**Responsable :** Robert Courtois, professeur en psychopathologie et psychologie clinique

**Modalités d'évaluation :** Présence. Contrôle continu.

**Nombre d'inscrits :** 30 étudiant.es maximum.

### **Module 3. Psychologie sociale et du travail**

Jeudi S1. Responsable : Séverine Chevalier

L'objectif de ce module est de transmettre aux étudiants des connaissances de base sur la psychologie sociale et du travail, afin de leur permettre d'optimiser leur pratique en accédant à une meilleure compréhension du fonctionnement psychosociologique des acteurs, des équipes et des organisations de santé.

L'approche adoptée tentera donc de rendre compte de l'intérêt à la fois explicatif et applicatif de cette discipline à partir de la présentation d'études scientifiques actuelles sur les liens entre la mise en place d'une démarche participative dans des services hospitaliers et la qualité de vie au travail des personnels soignants, sur la problématique de la diversité et de sa gestion dans les équipes de soin, sur la dynamique des relations interpersonnelles et les conflits dans les équipes de travail ainsi que sur la gestion des espaces d'échanges :

1. Introduction à la psychologie sociale et du travail (Séverine Chevalier)
2. Démarche participative et Qualité de vie au travail (Julien Lejeune)
3. Gestion de la diversité dans les équipes de soin (René Mokoukolo)
4. Relations interpersonnelles et conflits dans les équipes de travail (Séverine Chevalier)
5. Gestion des espaces d'échanges (Philippe Colombat)

**Responsable** : Mme. Séverine Chevalier, Maitresse de conférences en Psychologie sociale et du Travail.

**Modalités d'évaluation** : Présence. Examen final écrit sur l'ensemble des interventions lors de la dernière séance.

**Nombre d'inscrits** : 30 étudiant.es maximum.

### **Module 4. Psychologie gérontologique**

Jeudi S2. Responsable : Nathalie Bailly

Ce module a pour objectif de fournir aux étudiants des connaissances actuelles théoriques et pratiques sur les personnes âgées dans le champ du vieillissement. Plus spécifiquement, ce module s'intéressera à certaines modalités psychologiques du vieillissement actif avec des enseignements fondamentaux assurés par des enseignants chercheurs y intégrant des études de cas illustratives.

Ce module couvrira différentes thématiques :

1. Introduction à la psychogérontologie – Modèles du Bien vieillir (Responsable : Nathalie Bailly)
2. Personnes âgées et soins palliatifs (Responsable : Mme Patricia Flament)
3. Personnes âgées institutionnalisées (Responsable : Mme Marie-Laure Kuhnel)
4. Les psychoses du sujet âgé : la schizophrénie » (Responsable : Mme Marie-Laure Kuhnel)
5. Vieillesse cognitive et pathologique : connaissances actuelles, mécanismes et moyens de retarder les effets du vieillissement (Responsable : David Clarys)

**Responsable** : Mme Nathalie Bailly, professeure de psychologie sociale et gérontologie

**Modalités d'évaluation** : Présence. Contrôle continu.

**Nombre d'inscrits** : 25 étudiant.es maximum

## ETHIQUE MEDICALE

Responsable : Béatrice Birmelé

### Module 1. Début de vie, fin de vie.

Jeudi, S1. Responsable : Béatrice Birmelé. Enseignantes : Béatrice Birmelé et Concetta Pennuto

Les médias présentent souvent de manière caricaturale les questions que le progrès médical pose aux soignants, comme si la réponse était simple. Pourtant, il faut tenir compte du cadre législatif et de ses évolutions, du contexte socio-culturel et de ses règles morales, de la demande des intéressés. Qu'est-ce qu'une question éthique ? Comment la poser ? Comment y réfléchir ? Et plus particulièrement, quel est le contexte de ces questionnements en début et en fin de vie ?

Cet enseignement propose une initiation aux repères de la réflexion en éthique : problèmes, enjeux, réflexions et outils à s'approprier pour débiter dans le domaine. Il proposera des pistes pour trouver quelles sont les questions posées et quelles réponses seraient préférables et, peut-être, justes.

Seront abordées plus particulièrement les questions de la bioéthique, telles qu'elles se posent en début de vie (procréation médicale assistée, gestation pour autrui), ou en fin de vie. Nous verrons comment des questionnements autour de la naissance et de la mort sont en lien avec le contexte historique et évoluent au cours des siècles. À partir des données physiopathologiques et techniques, nous nous pencherons sur la manière de poser les questions de façon concrète à des parents, à une personne en fin de vie et à ses proches. Il s'agit également de proposer quelques concepts pour que chaque étudiant puisse trouver ses propres repères en éthique et aborder certaines questions telles qu'elles se posent et poseront à lui dans sa pratique.

**Modalités d'évaluation** : Présence active et obligatoire. Examen final écrit. Note sur 20.

#### **Les enseignantes :**

Le docteur Béatrice Birmelé est médecin-néphrologue, praticien hospitalier au CHRU de Tours, docteur en sciences de la vie et en philosophie, et directrice de l'Espace de Réflexion Ethique Région Centre. Sa pratique l'a conduite à se questionner sur les conséquences de la technique appliquée à l'humain, technique le plus souvent très bénéfique, mais ayant aussi des limites qu'il faut identifier et clarifier. Ses thèmes de recherche sont centrés sur la nécessaire délibération avec le patient en vue d'une prise de décision. Cela est essentiel, en particulier dans le champ de la maladie chronique lorsqu'un traitement technique devient vital, lorsqu'il faut accompagner un patient au long cours. Rapprocher le questionnement éthique issu de la pratique clinique avec des concepts philosophiques permet d'aborder plus facilement certaines situations et trouver des réponses spécifiques dans des situations singulières.

Concetta Pennuto est maîtresse de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, spécialisée en histoire de la médecine.

**Validation des modules d'enseignement** : La présence aux cours est obligatoire et vérifiée. Un examen comportant des questions faisant appel à la réflexion de l'étudiant validera le module

**Nombre d'inscrits** : 30 étudiants maximum



## **Module 2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale.**

Jeudi, S2. Responsable : Béatrice Birmelé, Enseignant : Sara Martouzet

Quels sont les fondamentaux de la réflexion en éthique médicale, et comment s'y prendre pour les mettre en œuvre ? Ce module d'enseignement propose un tour d'horizon des principales positions philosophiques, une comparaison et une confrontation de leurs thèses, ainsi qu'un point clair des arguments principaux et des méthodes de réflexion dans ce domaine. Il fournira des extraits brefs des textes incontournables et la boussole nécessaire pour s'y orienter.

**L'enseignant :** Sara Martouzet, diplômée d'un master d'anthropologie et d'un master de philosophie, est doctorante en santé publique à l'Université de Tours (ED Humanités & Langues ; EA Éducation, Éthique et Santé). Son sujet porte sur le sens et les intentions des soins de fin de vie associée à un prélèvement d'organes, dans une approche de philosophie de terrain. Elle s'intéresse aux enjeux interdisciplinaires notamment entre la philosophie et l'anthropologie. C'est au travers de cet intérêt pour la bioéthique et, plus particulièrement, pour la fin de vie, le prélèvement d'organes et les processus décisionnels de soignant, que sont questionnés les enjeux méthodologiques et épistémologique de la philosophie de terrain et ce que peuvent apporter les méthodes de l'anthropologie et les conceptualisations philosophique à la compréhension des valeurs éthiques qui norment les décisions médicales et plus largement, les pratiques des soignants.

**Validation des modules d'enseignement :** La présence aux cours est obligatoire et vérifiée. Un examen comportant des questions faisant appel à la réflexion de l'étudiant validera le module.

**Nombre d'inscrits :** 30 étudiant.es maximum.

## **Module 3. Ethique, droit médical et médecine légale**

Jeudi, S1. Responsable : Béatrice Birmelé, Enseignants : Mégane Ladiesse et des cliniciens et représentants d'usagers du CHU

La préoccupation éthique est une dimension nécessaire de la pratique médicale. Elle est individuelle et doit être guidée par la déontologie. Cependant, il est nécessaire de connaître le cadre législatif régissant l'exercice médical. Il y a actuellement beaucoup de fantasmes sur la question de la relation entre la médecine et le droit. Si le corps médical connaissait mieux les mécanismes du droit, ses craintes seraient moindres et l'on éviterait le risque d'une médecine trop défensive, animée par la peur de la judiciarisation. Cet enseignement propose une initiation à certains principes du droit médical, qui contrairement à ce que l'on peut penser, s'accommode bien de ce que certains problèmes ne peuvent être résolus par la loi mais par une réflexion éthique et morale. Les cours se feront en binôme avec une juriste et un-e clinicien-e, abordant d'une part l'approche du droit dans une problématique donnée d'autre part la pratique au quotidien, ainsi qu'un dialogue entre droit et clinique, faisant ressortir le questionnement éthique, comment se posent les questions, comment se fait la réflexion, comment trouver des pistes de réponses. Seront ainsi abordés : la restriction d'aller et venir dans certains établissements, l'hospitalisation sous contrainte, les violences, le droit du patient, les directives anticipées, la recherche clinique.

**L'enseignant :** Madame Mégane Ladiesse, juriste, est titulaire d'un Master de droit de la Santé et d'un Master d'Éthique. Elle est chargée de missions à l'Espace de Réflexion

Ethique région Centre Val de Loire. Elle enseigne le droit auprès des professionnels de santé, posant un cadre juridique et déontologique à la pratique clinique. Elle est impliquée au quotidien dans les problématiques qui se posent aux cliniciens, dans des situations singulières, ou des questions d'ordre général. Le patient, la personne a des droits de décider pour lui, il est libre de faire comme il souhaite, et il faut le respecter. Cependant cette liberté peut avoir des limites : il a aussi le droit d'être protégé, soigné. Le clinicien a le devoir de l'accompagner selon ses besoins. Comment alors trouver la juste mesure. Le droit donne un cadre, certaines réponses, il a une manière très précise d'aborder les problématiques. C'est la réflexion avec le clinicien qui permet ensuite de trouver des réponses dans des situations concrètes.

**Validation du module d'enseignement :** La validation sera faite sur la présence obligatoire aux enseignements. Un examen proposant une réflexion sur une situation clinique validera le module.

**Nombre d'inscrits :** 30 étudiant.es maximum.

#### **Module 4. L'éthique : un apprentissage entre pratique et concepts**

Jeudi, S2. Responsable et enseignant : Donatien Mallet

Lors de notre exercice clinique auprès des patients, nous pouvons être confrontés – que l'on soit étudiant en médecine, interne ou médecin - à des situations cliniques qui génèrent un questionnement ou un malaise. « *Ce n'est pas clair... ça ne colle pas... on ne le sent pas* ». Nous ne savons que faire et nous sentons désemparés.

Dans ces situations, une délibération est nécessaire. Elle nécessite une analyse globale de la situation, une capacité à rendre compte des problèmes posés ou des tensions rencontrées, une discussion collégiale et interdisciplinaire, une réflexion personnelle afin de déterminer ce qu'il semble juste de faire ou non. Cette démarche ne s'apprend pas dans les livres, ou en tout cas, pas uniquement.

Le but de ce module est de favoriser l'apprentissage de la délibération sur les pratiques de soins en prêtant attention aux éléments médicaux, aux vécus et repères des acteurs, aux contextes institutionnel et sociétal.

Cette démarche sollicite les repères personnels de l'étudiant ou de l'interne, ce qui fait sens ou non pour lui.

Elle s'appuie également sur des concepts philosophiques ou issus des sciences humaines et sociales.

Pour contribuer à l'apprentissage de cette démarche, les 10 temps d'interventions sont regroupés en 3 parties.

- « *Puis-je faire ce que je veux ?* » (Relation patients-soignants : autonomie, vulnérabilité, identité, dépendance)
- « *Comment délibérer ?* » (Délibérations sur des typologies de situations cliniques)
- « *Moi, médecin, et la société : où suis-je ?* » (Questions sociétales)

**L'enseignant :** Le docteur Donatien Mallet a une formation initiale de médecin interniste. Au début de son exercice professionnel, il a été confronté à l'épidémie Sida en région parisienne et a commencé à s'intéresser au questionnement éthique. Docteur en philosophie, il est actuellement responsable de l'Unité de soins palliatifs de Luynes-CHU de Tours. Ses thèmes de recherche sont centrés sur la décision médicale en tenant plus particulièrement compte de la subjectivité du clinicien, du contexte institutionnel et des interactions entre la société et la médecine. Il réfléchit aussi avec d'autres soignants sur la thématique de l'euthanasie, du suicide ainsi que sur la pédagogie en soins palliatifs et en éthique.

**Validation des modules d'enseignement :** L'évaluation sera faite sur la présence obligatoire aux enseignements, la participation aux séances, la rédaction d'un « récit clinique commenté ». Contrôle continu.

**Nombre d'inscrits :** 30 étudiants maximum.

**Module 5. Les nouvelles technologies et la personne : quelles questions ? NOUVEAU**

Jeudi, S2. Responsable : Béatrice Birmelé. Enseignantes : Thomas Leonard et Béatrice Birmelé.

Quels questionnements éthiques soulèvent les diverses nouvelles technologies appliquées à la santé ? Comment sont constituées les big-data, indispensables pour nourrir l'intelligence artificielle ? Quels bénéfices mais aussi quelles limites sont interrogés par l'intelligence artificielle qui modifie la manière de soigner et à terme va faire évoluer les métiers ? Quels sont les enjeux de la médecine dite des 4P (prédictive, préventive, personnalisée et participative) ? Quelles perspectives et limites dans l'édition du génome ? Comment aborder le trans-humanisme, utopie ou réalité ? Et de façon plus transversale, quels sont les objectifs visés par les technologies passées, actuelles et futures ? Quels rapports avons-nous à ces technologies qui nous sont plus ou moins connectées : entre autonomie et dépendance, comment accompagner leur usage ? Ce module se donne pour objectif de préciser les problématiques soulevées et d'approfondir des pistes de réflexion.

**Validation du module d'enseignement :** Présence active et obligatoire. Examen final écrit. Note sur 20.

**Les enseignantes :**

Béatrice Birmelé, voir « Éthique médicale - *Début de vie, fin de vie* ».

Thomas Leonard est médecin psychiatre, praticien hospitalier au CHU au CMRR et gériatopsychiatrie.

**Nombre d'inscrits :** 20 étudiant.es maximum

**Module 1. Philosophie de l'expérimentation animale**

Jeudi, S1. Responsable et enseignante : Antonine Nicoglou

Cet enseignement abordera un certain nombre des problèmes philosophiques généraux qui sont soulevés par l'expérimentation dans l'histoire de la biologie et de la médecine. La méthode expérimentale a été promue au XIXe siècle par Claude Bernard et ensuite appuyée par les découvertes majeures dans le domaine biologique et médical (notamment par Pasteur en France ou Koch en Allemagne). Tous ces chercheurs, se sont appuyés sur l'expérimentation animale. Dans cet enseignement nous examinerons quels sont les fondements de l'expérimentation animale et quels sont les enjeux philosophiques soulevés par une telle approche (qu'il s'agisse des enjeux épistémologiques – ce que ces expériences permettent pour la connaissance médicale – ou des enjeux éthiques – quelles sont les limites mais aussi les avantages d'une telle expérimentation). Cet enseignement examinera une partie de l'histoire de l'expérimentation animale mais aussi les problèmes philosophiques qu'elle soulève.

**Module 2. Philosophie de la médecine.**

Jeudi, S2. Enseignante : Delphine Olivier

La médecine contemporaine s'appuie sur des connaissances scientifiques. Elle n'en demeure pas moins une pratique, confrontée à des patients singuliers, à des arbitrages parfois complexes, et à un environnement social et politique. La réflexion philosophique, dès lors qu'elle s'intéresse à la médecine, prend donc des chemins multiples. Quels sont les différents types de raisonnement à l'œuvre dans la science médicale ? Quelles sont les normes du jugement médical ? Quels sont les dilemmes éthiques posés par la médecine et comment les résoudre ? La maladie est-elle l'opposée de la santé ? De quel type de rationalité les décisions de santé publique relèvent-elles ? Autant de questions qui traversent les réflexions philosophiques portant sur la médecine.

Une partie d'entre elles seront abordées dans ce cours, dont l'objectif principal est de fournir un repérage des différentes questions philosophiques soulevées par les pratiques et les connaissances médicales.

En outre, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, le philosophe Georges Canguilhem a consacré une grande partie de son travail à l'étude de la médecine et des questions qu'elle soulève. Ses travaux et certains de ses concepts continuent à irriguer les réflexions contemporaines sur la médecine : ce cours a aussi pour objectif de proposer une introduction à la pensée de ce philosophe.

### **Module 3. Philosophie de la psychiatrie.**

Jeudi, S1. Responsable et enseignante : Antonine Nicoglou

Ce module reviendra tout d'abord sur certains des éléments fondateurs de l'histoire de la folie à l'âge classique afin de retracer une histoire de la maladie mentale jusqu'à la naissance de la psychiatrie contemporaine. Le retour sur cette histoire permettra de mettre en perspective les débats contemporains en philosophie de la psychiatrie qui seront abordés dans un second temps.

La philosophie de la psychiatrie est née dans les suites du courant « antipsychiatrique » initié par les sociologues, les anthropologues et les psychiatres eux-mêmes dès les années 1950. Elle s'est d'abord concentrée sur des questions comme celle de « la médicalisation des problèmes de vie », pour s'attarder ensuite longuement sur la définition du trouble mental en général. Plus récemment, en réponse aux problèmes posés par les classifications des troubles mentaux, la philosophie de la psychiatrie a apporté sa contribution à l'analyse des entités nosologiques. D'autres questions, nombreuses, ont été discutées dans ce domaine : celle des rapports entre causalité mentale et causalité biologique, celle de la rationalité ou de l'irrationalité des comportements, du statut des hallucinations et des délires, et d'autres encore.

### **Module 4. Philosophie de la génétique.**

Jeudi, S2. Responsable et enseignante : Antonine Nicoglou

Cet enseignement examinera en détail les enjeux soulevés par la définition de la notion de gène depuis la génétique mendélienne jusqu'aux plus récents développements de l'épigénétique pour la compréhension des maladies génétiques. En revenant sur les fondements historiques et biologiques de la notion de gène, le cours interrogera les avantages et les limites du concept même de « maladie génétique ».

Nous reviendrons sur les implications philosophiques du réductionnisme génétique, de la notion de « programme génétique », des approches « physiologiques » du gène et enfin des relations entre génétique et théorie de l'évolution.

Enfin nous nous demanderons quelle pourrait être une médecine du futur où toutes les maladies seraient appréhendées et traitées à partir des données génétiques des individus ? Nous reviendrons ainsi sur les différentes notions qui ont été et sont encore employées pour faire référence à cette médecine du futur : « médecine personnalisée », « médecine des 4P », « médecine de précision », « médecine génomique », « médecine stratifiée » et leurs rapports avec la génétique.

**L'enseignante :** Antonine Nicoglou est docteure en philosophie des sciences. Ses travaux portent principalement sur l'histoire et la philosophie des sciences biologiques et médicales. Elle travaille en collaboration avec des biologistes et des cliniciens aux définitions de la plasticité développementale et de l'épigénétique et sur les conséquences théoriques que de telles définitions amènent dans les domaines de la génétique, de l'évolution et de la médecine.

**Validation des modules d'enseignement :** La présence aux cours est obligatoire et vérifiée.

## **Module 1. Histoire du corps, histoires de corps**

Jeudi, S1. Responsable et enseignante : Concetta Pennuto.

L'histoire du corps est une histoire plurielle où les voix des médecins, des chirurgiens et des patient.es peuvent être mises en dialogue, depuis l'Antiquité, avec les avancées des temps modernes et contemporains. La découverte du corps est basée sur les gestes et les savoirs des soignant.es, mais elle n'est pas à l'abri des ingérences des autorités politiques, juridiques et religieuses qui ont déterminé, au cours des siècles, l'exercice du soin et de l'anatomie, voire la punition corporelle. L'étude de l'histoire du corps fait alors partie d'une recherche qui dépasse le médical, car le médecin est amené à se confronter avec les milieux dans lesquels il exerce son savoir. Toucher, explorer, réparer le corps : peut-on isoler la parole des soignant.es par rapport à celle des patient.es et de l'imaginaire du corps dans les cultures, les sociétés et les médias ?

Ce module propose une approche interactive à l'étude du corps par des textes, des images et des vidéos. Des séances dans les bibliothèques, sur des fonds anciens, sont prévues.

**Validation du module d'enseignement** : La présence en cours est obligatoire. Examen final écrit. Questionnaire (2 à 4 questions). Note sur 20.

**Enseignante** : Concetta Pennuto est maîtresse de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, spécialisée en histoire de la médecine.

**Nombre d'inscrits** : 15 étudiant.es maximum.

## **Module 2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen Âge.**

Jeudi, S2. Responsable et enseignant : François-Olivier Touati

Face aux fléaux qui semblent l'accabler (presque emblématiques : peste, lèpre, mal des ardents, etc.), le Moyen Âge serait-il resté impuissant ? La question traitée examinera la validité des modèles pathologiques dominants et leur perception. Elle envisagera le contenu et les voies de transmission des savoirs médicaux issus de l'Antiquité, ses apports face à la science arabe, sa diffusion du cloître aux Universités européennes, la constitution de la chirurgie et ses débats, ainsi que les bases de la pharmacopée. Avec la naissance de l'hôpital, un souci du corps devient de plus en plus manifeste.

**Validation des enseignements** : Présence active et obligatoire. Examen final écrit : 2h, dernière séance. Questionnaire (2 à 4 questions). Note sur 20. Exercices sur document (texte, image, objets) prévus lors des séances.

**Nombre d'inscrits** : 25 étudiant.e.s maximum.

### **Module 3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui**

Jeudi, S1. Responsable : Concetta Pennuto. Enseignante : Concetta Pennuto

Depuis quelques années, les femmes sont majoritaires dans les études en médecine. Elles s'insèrent ainsi dans une profession qui, depuis l'Antiquité, a été caractérisée par des formations et des carrières gérées par les hommes. Et pourtant, l'histoire du soin est une histoire riche en présence féminine. Mais alors, comment les femmes sont-elles arrivées dans les facultés de médecine et comment préparent-elles aujourd'hui leurs carrières ? Face aux stéréotypes de genre et aux préjugés subis en raison de leur sexe, les femmes ont mené des longs et durs combats pour s'affirmer dans les milieux médicaux. Ce cours se donne pour objectif d'explorer la place des femmes dans les études de médecine et l'exercice de la profession, en utilisant l'histoire comme un levier pour s'interroger sur le statut des femmes soignantes hier et aujourd'hui.

Le cours comporte l'étude de sources écrites et en image, ainsi que la vision de films.

**Validation du module d'enseignement** : La présence en cours est obligatoire. Examen final écrit. Questionnaire (2 à 4 questions). Note sur 20.

**Enseignante** : Concetta Pennuto est maîtresse de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, spécialisée en histoire de la médecine.

**Nombre d'inscrits** : 20 étudiant.es maximum.

### **Module 4. Les nouvelles technologies et la personne : quelles questions ?**

Jeudi, S2. Responsable : Concetta Pennuto. Enseignantes : Concetta Pennuto et Béatrice Birmelé.

Explorer le corps, le connaître, le manipuler et le modifier : quatre gestes qui amènent à la réflexion historique et éthique sur des questions qu'on peut se poser autour des nouvelles technologies appliquées à la santé. Concernant ces nouvelles technologies, comment sont constituées les big-data, indispensables pour nourrir l'intelligence artificielle ? Quels bénéfices mais aussi quelles limites sont interrogés par l'intelligence artificielle qui modifie la manière de soigner et à terme va faire évoluer les métiers ? Comment aborder le trans-humanisme, utopie ou réalité ? L'on peut également s'interroger sur la manière d'être du patient et sur la relation de soin face à ces nouvelles technologies : comment respecter sa volonté, son autonomie, son choix, comment l'informer et gérer le flux d'informations, comment l'accompagner. Ce module se donne pour objectif de préciser les problématiques soulevées et d'approfondir des pistes de réflexion.

**Validation du module d'enseignement** : Présence active et obligatoire. Examen final écrit. Note sur 20.

**Les enseignantes** : voir « Éthique médicale - *Début de vie, fin de vie* ».

**Nombre d'inscrits** : 20 étudiant.es maximum

## **Module 1. Les enjeux du récit en pédiatrie**

Jeudi, S1. Responsable : Cécile Boulaire. Enseignantes : Cécile Boulaire et Laurent Gerbier

Quel peut être l'intérêt d'introduire des *récits* dans la relation de soin en pédiatrie ? Dans le cadre de ce cours, on observera la manière constructive dont les récits interfèrent dans la relation patient-soignant, dans le cas des enfants et des adolescents, mais aussi des parents dont un enfant est gravement malade. Comment un récit en bande dessinée peut-il accompagner la découverte, par de jeunes parents, d'une pathologie grave chez leur nourrisson ou leur jeune enfant ? Comment le documentaire peut-il jouer un rôle dans l'exposition à un enfant, et à ses parents, d'un protocole de soin ? Que peut créer la lecture d'un album pour enfants dans le cadre d'une consultation pédiatrique ? Qu'est-ce qui se joue, en termes d'expressions de son rapport à la maladie, dans la lecture par un adolescent d'une fiction romanesque dans laquelle les protagonistes sont atteints de pathologies ? À travers de nombreux livres, le cours propose de réfléchir au *régime de vérité* propre à la littérature : que nous disent les livres sur nos vies, et à quoi cela peut-il servir le médecin d'écouter cette voix ? Il s'agira, à partir de livres pour la jeunesse (des romans pour adolescents aux albums pour les tout-petits), de réfléchir à la manière dont le livre peut créer un *espace de dialogue* entre le soignant, l'enfant malade et ses parents. L'étude des bandes dessinées, quant à elle, soulèvera le problème de la construction narrative de soi : en quoi le récit visuel est-il une manière de comprendre et de « digérer » l'épreuve vécue ?

**Validation du module d'enseignement** : Présence active et obligatoire. Examen final écrit : 2h, dernière séance. Questionnaire (2 à 4 questions). Note sur 20

**Les enseignants** : Cécile Boulaire, maître de conférences HDR en Lettres, membre de l'équipe InTRu. Ses travaux portent sur la littérature pour la jeunesse, et plus particulièrement, sur l'album d'images. Elle dirige actuellement un programme de recherches sur les effets de lectures d'albums à des enfants de moins de 2 ans en contexte médical.

Laurent Gerbier : maître de conférences HDR en philosophie, membre de l'équipe InTRu. Ses travaux portent entre autres sur l'histoire et la théorie de la bande dessinée, notamment la « médecine graphique ».

## **Module 2. Raconter la maladie**

Jeudi, S2. Responsable : Concetta Pennuto. Enseignante : Concetta Pennuto

En continuité avec le cours *Les enjeux du récit en pédiatrie*, l'enseignement *Raconter la maladie* s'interroge sur la manière d'exprimer la maladie dans le milieu des soignants et des patients adultes. Le récit de l'expérience de la maladie et de son vécu concerne tantôt les patient.es tantôt les soignant.es. Dans un mélange de mots, sensations et ressentis sont exprimées en gestes, images et regards les conséquences du mal sur la vie au quotidien. Normalement associé aux patient.es, le récit de la maladie intéresse également les soignant.es et leur manière d'imaginer leur profession et la relation à la personne malade. Ainsi, dans les années 2000, une nouvelle discipline – la médecine narrative – s'est constituée pour accompagner les soignant.es et les soigné.es dans l'expression du vécu de la maladie. Ce cours se donne pour objectif d'explorer la manière de dire la maladie par des lectures, des vidéos, des témoignages.



**Support de cours** : vidéos, textes, images.

**Validation du module d'enseignement** : La présence en cours est obligatoire. Examen final écrit. Questionnaire (2 à 4 questions). Note sur 20.

**Enseignante** : Concetta Pennuto est maîtresse de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, spécialisée en histoire de la médecine.

**Nombre d'inscrits** : 15 étudiant.es maximum.

### **Module 3. Série et santé**

Jeudi, S1. Responsable : Julie Bonhommet. Enseignants : Julie Bonhommet

**En cours de création**

**Support de cours** : vidéos, textes, images.

**Nombre d'inscrits** : 25 étudiant.es maximum.

**Modalités d'évaluation** : Présence obligatoire et examen écrit terminal.

### **Module 4. Cinéma et santé : approches plurielles.**

Jeudi, S2. Responsable : Concetta Pennuto. Enseignants : Robert Courtois, Concetta Pennuto

Le lien entre santé et cinéma et, plus en général, la représentation sur écran des faits de la médecine remontent aux débuts de la création de l'art cinématographique. Aujourd'hui le grand écran offre un riche éventail de scénarios, plus ou moins proches de situations réelles, amenant à se questionner sur la science médicale, sur le rôle du médecin et des soignants par rapport aux patients, ainsi que sur la notion de santé, de vie et de mort. Durant l'année 2022-2023, le cours permettra d'explorer la relation entre le corps soignant, la personne soignée et son entourage, tout en explorant l'imaginaire autour du corps.

**Support de cours** : vidéos, textes, images.

**Modalités d'évaluation** : Présence obligatoire et examen écrit terminal.

**Nombre d'inscrits** : 25 étudiant.es maximum.

### **Présentation générale :**

La santé publique a été définie voici plus de 60 ans comme la science visant à prévenir les maladies, à prolonger la vie et à améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus par le moyen d'une action collective concertée.

Si la médecine clinique traite des malades, la santé publique s'intéresse à la santé pour la préserver et la promouvoir. Lorsque la médecine clinique s'adresse à des individus dans le cadre d'un colloque singulier, la santé publique concerne des collectivités dans le cadre de dispositifs publics.

La santé publique s'appuie notamment sur 4 champs disciplinaires qui seront abordés lors des 4 modules proposés :

- L'éducation dans la perspective notamment de la prévention et de la promotion de la santé ;
- L'épidémiologie dans la perspective, par exemple, de la surveillance et de la sécurité sanitaire ;
- L'économie au service d'une utilisation efficiente des ressources disponibles ;
- Les sciences politiques dans la perspective d'une organisation optimale du système de santé.

Les différents modules proposés ci-dessous ont pour objectifs de permettre au futur médecin :

- D'articuler une approche individuelle de la santé avec une approche collective de la santé ;
- De développer ses compétences vis-à-vis des principales méthodologies utilisées en santé publique et ses capacités à participer à des recherches interventionnelles ;
- De renforcer son analyse critique dans le champ de la santé publique.

***Pour valider une équivalence M1 SH en « Santé publique et promotion de la santé », il faut valider les 4 modules de cette spécialisation (une équivalence est possible pour un module avec certains modules ou UE complémentaires en sciences humaines présents dans ce livret), puis un stage de 6 semaines à temps plein au sein d'une structure de santé publique (ex.: SIMEES ou autre structure après accord du Pr Rusch) ou de recherche notamment en épidémiologie et économie (plate-forme du CHRU de Tours : Unité régionale d'épidémiologie hospitalière (EpiDcliC) ou Unité d'évaluation médico-économique). Au cours de ce stage, un mémoire sera à réaliser. Cette équivalence M1 SH constitue une passerelle vers le master 2 « Promotion et gestion en santé » et l'équipe de recherche « Education, éthique et santé » de l'Université de Tours.***

## **Module 1 : Epidémiologie**

Jeudi, S1. Coordination : Leslie Grammatico-Guillon

L'épidémiologie est un ensemble de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'analyse des déterminants de la santé et des processus morbides, mais aussi à l'évaluation des actions entreprises.

Il s'agit au cours de cette formation de permettre à l'étudiant de découvrir et commencer à acquérir les connaissances théoriques en épidémiologie, mais aussi les méthodes et les outils nécessaires à une bonne application de celle-ci sur le terrain.

### **Objectifs :**

- Acquérir les méthodes épidémiologiques de référence, dans un contexte professionnel ou de recherche.
- Appréhender la démarche recherche des études observationnelles, non interventionnelles ou des études en soins courants.
- Discuter des analyses statistiques des données.
- Appréhender les nouvelles approches épidémiologiques de type « Big Data ».

**Modalités pédagogiques :** alternance de travail en autonomie et de temps présentiels.

- Interventions.
- Analyse de documents (écrits).
- Elaboration de protocoles ou analyses de données.
- Participation à des réunions de conseils méthodologiques.

**Modalités d'évaluation :** Pour les temps en présentiel, participation active et obligatoire. Participation à une table ronde (lors de la dernière séance) ou cas concret en petit effectifs de démarche d'enquête épidémiologique simulée.

## **Module 2 : Education pour la santé, éducation thérapeutique**

Jeudi, S2. Coordination : Emmanuel Rusch et représentant de la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé.

L'allongement de l'espérance de vie, l'impact des modes de vie sur la santé, la forte croissance des maladies chroniques imposent le développement de la fonction éducative des professionnels de santé et notamment des médecins.

La prise en compte des représentations de la santé par les citoyens ou les patients constitue un préalable à toutes actions sur les comportements de santé.

De très nombreux programmes d'éducation pour la santé ou d'éducation thérapeutique sont mis en œuvre en France au plus près des territoires et des populations.

### **Objectifs :**

- Appréhender la démarche d'éducation pour la santé ou d'éducation thérapeutique.
- Concevoir une action d'éducation pour la santé ou d'éducation thérapeutique.
- Réaliser un diagnostic éducationnel.
- Mobiliser des techniques d'éducation appliquées au champ de la santé.

**Modalités pédagogiques :** alternance de travail en autonomie et de temps présentiels :

- Analyse de documents (écrits, jeux et vidéos).
- Observation en situation (dans des structures ou services pratiquant l'éducation).
- Simulation.

**Modalités d'évaluation :** Pour les temps en présentiel, participation active et obligatoire. Participation active à une table ronde (lors de la dernière séance).

### **Module 3 : Politiques de santé**

Jeudi, S1. Coordination : Emmanuel Rusch et représentant de la Société régionale de santé publique Centre Val d Loire.

Les politiques de santé sont le résultat d'interactions complexes entre acteurs de la société. Des stratégies de lobbying et d'influence se déploient. Les enjeux économiques, sociaux, sanitaires et bien d'autres encore, s'articulent ou s'affrontent.

La compréhension des mécanismes à l'œuvre dans l'élaboration des politiques de santé est un enjeu citoyen et/ou professionnel.

Différentes politiques de santé pourront être illustrées en fonction de l'actualité : dépistage, vaccination, environnement, toxicomanie, qualité des soins.

**Objectifs :**

- Identifier les principales étapes conduisant à l'élaboration et à l'adoption d'une politique de santé.
- Identifier et analyser les « jeux de rôles des acteurs » en présence.
- Appréhender les mécanismes de lobbying.
- Evaluer une politique de santé.

**Modalités pédagogiques :** alternance de travail en autonomie et de temps présentiels :

- Intervenants en charge de politiques de santé.
- Analyse de documents (« écrits et vidéos »).
- Jeux de rôles.

**Modalités d'évaluation :** Pour les temps en présentiel, participation active et obligatoire. Participation active à une table ronde (lors de la dernière séance).

### **Module 4 : Evaluation médico-économique en recherche clinique**

Jeudi, S2. Coordination  
Fanny Monmousseau et Agnès Caille.

L'évaluation médico-économique se développe en complément des études de recherche clinique visant essentiellement à valider l'efficacité d'une nouvelle stratégie de santé par rapport aux stratégies courantes. Elle vise à évaluer l'efficience des stratégies de santé (rapport coût-efficacité comparatif) pour optimiser les dépenses de santé au niveau national (offrir le maximum d'efficacité pour un niveau de dépenses donnée). Elle

s'applique aussi bien aux innovations qu'aux parcours de santé. La recherche d'efficience constitue un enjeu majeur pour notre système de santé.

Nous proposons dans ce module une présentation des différentes méthodologies utilisées pour la réalisation d'études médico-économiques en recherche clinique, en s'appuyant sur des exemples concrets et des ateliers pratiques (manipulation de données sous Excel®) : essai contrôlé randomisé en vie réelle, modélisation médico-économique, analyse coût-efficacité, analyse coût-utilité (dimension qualité de vie), etc.

Les connaissances apportées par ce module permettront aux étudiants de mieux appréhender le fonctionnement de la recherche clinique en France, de connaître les méthodes et les données mobilisables pour réaliser une évaluation médico-économique, mais aussi de savoir réaliser une lecture critique d'articles médico-économiques. Une mise en perspective pourra être proposée par une présentation de la place de l'évaluation médico-économique en France (ex : évaluation des médicaments innovants par la HAS), une réflexion éthique sur la valorisation de la santé, et/ou un retour d'expérience par des économistes de la santé hospitaliers

### **Objectifs :**

- Connaître les différents types d'études médico-économiques utilisées en recherche clinique
- Comprendre et savoir justifier (et critiquer) les choix méthodologiques réalisés dans un projet de recherche clinique médico-économique.
- Savoir interpréter et critiquer la méthodologie et les résultats publiés des évaluations médico-économiques.

**Modalités pédagogiques :** alternance de travail en autonomie et de temps présentiels :

- Cours magistraux
- Analyse de documents (écrits).
- Elaboration de protocoles ou analyses de données.

**Modalités d'évaluation :** Evaluation écrite et présence à tous les cours en présentiel.

**Nombre d'inscrits :** 20 étudiant.es maximum.

**Module 1 : Sécurité sociale et assurance maladie**

Jeudi, S1. Responsable : Julien BOURDOISEAU

Ce module 1 constitue une introduction à l'étude du droit en vue d'une pratique médicale sécurisée, avec une approche macro-juridique et économique de l'assurance maladie. En qualité d'ordonnateurs de la dépense de soins et de biens médicaux, les professionnels de santé doivent être avisés des tenants et aboutissants juridiques comme économiques de l'acte matériel de prescription. La connaissance des relations entre l'assurance maladie et les médecins libéraux (notamment) ainsi que la compréhension fine de l'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire seront également au programme du séminaire. L'intention : améliorer notablement l'appréhension d'un aspect de la profession (plus préoccupant encore que par le passé au vu des projets de réforme en la matière). Il en va de même relativement au financement de l'assurance maladie et la réduction des dépenses de santé pour laquelle toute une série de dispositifs sont déployés (les contrôles de l'activité entre autres).

**Support de cours** : Textes, support de formation.

**Modalités d'évaluation** : Présence obligatoire et examen écrit terminal

**Nombre d'inscrits** : 20 étudiants maximum.

**Module 2 : Droits, patients et soignants**

Jeudi, S2. Responsable : Julien BOURDOISEAU

Ce séminaire permet d'approfondir, avec une approche micro-juridique et technique, la relation nouée par les professionnels de santé avec les patients et usagers du système de santé. Il sera question de protection des patients en matière de santé et, par voie de conséquence, d'information/sensibilisation des soignants sur les pratiques à tenir. Le module 2 permettra de travailler sur la recherche de la plus fructueuse collaboration et compréhension du patient ainsi que, par voie de conséquence, sur la manière de prévenir et/ou réduire le risque contentieux. Seront notamment abordés le consentement aux actes d'investigation et de soin, le refus de soins, le secret médical, le dossier médical partagé...

**Support de cours** : Textes, support de formation.

**Modalités d'évaluation** : Présence obligatoire et examen écrit terminal

**Nombre d'inscrits** : 20 étudiants maximum.

### **Module 3 : Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel**

Jeudi, S1. Responsable : Julien BOURDOISEAU

Avec une approche juridique et pratique des activités de soins et de recherche en santé et en raison du caractère inévitablement accidentogène (ou presque) des activités de soins, de nombreux corps de règles juridiques ont été inventés pour compenser ex post les atteintes dont les patients pourraient être l'objet (responsabilité) pendant que d'autres ont été écrites pour les éviter ex ante (précaution). Le module 3 aura pour objet de présenter l'économie générale des dispositifs juridiques existants afin de rassurer les praticiens sur les risques professionnels encourus à raison de l'exercice de la médecine. Des questions comme la responsabilité à raison de l'exercice de la médecine (civile, pénale, ordinale), l'office d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales, les collèges d'indemnisation des victimes du benfluorex / valproate de sodium, le comité de protection des personnes en recherches portant sur la personne humaine seront abordées avec le support de documents qui permettront un travail ponctuel sur des situations pratiques. La sensibilisation à la médecine légale (aux fins d'expertise amiable ou judiciaire) sera enfin faite.

**Support de cours** : Textes, support de formation.

**Modalités d'évaluation** : Présence obligatoire et examen écrit terminal

**Nombre d'inscrits** : 20 étudiants maximum.

### **Module 4 : Santé, urbanisme et environnement**

Jeudi, S2. Responsable : Corinne MANSON Enseignants : Corinne Manson, Concetta Pennuto, Laurent Plantier, Damien Thierry

La Charte de l'environnement, introduite dans notre Constitution le 1er mars 2005, consacre un nouveau droit individuel, celui de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » que l'enseignement Santé, urbanisme et environnement propose d'explorer. Une première approche, historique, des liens entre urbanisme, environnement et santé sera menée avant d'étudier la reconnaissance du droit à un environnement sain et son application au niveau national et local. Des textes, des vidéos, des visites de terrain seront utilisés durant les cours pour permettre le débat et des travaux de groupe. Ces matériaux nous permettront de nous interroger sur les incidences des facteurs environnementaux sur la santé (notamment la pollution de l'air et les atteintes à la biodiversité) et sur les pistes possibles de prévention pour à la fois réduire les expositions environnementales dangereuses et améliorer les facteurs liés au cadre de vie en travaillant en particulier sur l'habitat et sur l'aménagement urbain.

**Support de cours** : textes, vidéos, visites de terrains.

**Modalités d'évaluation** : Présence Obligatoire et Examen écrit terminal

**Nombre d'inscrits** : 20 étudiant.es maximum.